

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les frais d'inscription comprennent l'accès à toutes les sessions, à l'exposition scientifique, aux pauses café ainsi qu' au buffet de midi et aux documents du congrès.

L'organisateur se réserve d'interdire l'accès aux réunions à tout participant n'ayant pas réglé la totalité de ses droits d'inscription.

Conditions d'annulation :

Seules les annulations parvenant par lettre, fax ou mail à NOUVEAU MONDE DDB PR au plus tard le 03 octobre 2009

permettront le remboursement des sommes versées, exceptés les frais de dossier de 40 €.

Au delà de cette date aucun remboursement ne sera effectué.

Organisation :

L'organisateur se réserve le droit de reporter, annuler le congrès, de modifier le lieu de déroulement ou le contenu du programme si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent sans que cela ne donne lieu à dédommagement des participants déjà inscrits.

Responsabilité :

La société française de sénologie et pathologie mammaire est civilement responsable en sa qualité d'organisateur de la manifestation dont elle assure la réalisation. Cette responsabilité ne saurait s'étendre aux dommages causés par tiers aux participants. Les participants et accompagnants doivent obligatoirement être couverts par une police d'assurance responsabilité civile vis à vis des tiers.

Hébergement :

Les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception et selon les disponibilités. NOUVEAU MONDE DDB PR accusera réception et enverra à chaque congressiste une confirmation de réservation de chambre avec indication de l'hôtel retenu.

Passé le délai d'un mois avant la manifestation, nous ne garantirons les demandes d'hébergement que dans la mesure de nos disponibilités. Aucune demande ne sera prise en compte sans le versement des arrhes. Les arrhes garantissent la réservation de la chambre. Le solde du séjour est à payer directement à l'hôtel le jour du départ.

En cas de no-show, d'annulation ou de modification après arrivée sur place l'hôtel sera en droit d'exiger le paiement du séjour selon la durée initialement prévue.